



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M. WOWCHUK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 221 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. WOWCHUK intervient.

M^{me} la *ministre* NAYLOR et M. NESBITT posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. PANKRATZ intervient. M. le *ministre* BUSHIE exerce son droit de parole jusqu'à 10 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

M. JOHNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 222 — *Loi sur les intrus criminels et modification de la Loi sur la responsabilité des occupants/The Criminal Trespassers Act and Amendments to The Occupiers' Liability Act*.

Il s'élève un débat.

M. JOHNSON intervient.

M^{me} SCHOTT et M. BALCAEN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. OXENHAM intervient. M. DEVGAN exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, le leader de l'opposition officielle à l'Assemblée annonce que la proposition émanant d'un député et portant sur la reconnaissance du centenaire du Providence University College and Theological Seminary sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. WOWCHUK présente la proposition suivante :

Proposition n° 7 : Ô Canada

Attendu :

que les droits de douane que le président américain Donald Trump a imposés ou menace d'imposer mettent en péril la souveraineté et la sécurité économique du Canada;

que l'Assemblée législative du Manitoba fait front commun pour défendre la province, ses travailleurs et ses industries contre les droits de douane et les menaces du président américain;

que l'Assemblée commence ses jours de séance par une prière et une reconnaissance des territoires;

que, selon un sondage effectué par Marketing Léger, 86 % des Manitobains interrogés se disent fiers d'être canadiens;

que l'« Ô Canada » a été proclamé hymne national du Canada en 1980, un siècle après avoir été chanté pour la première fois en 1880;

que chanter l'« Ô Canada » lors d'événements publics est devenu un symbole fort et un moyen d'exprimer sa fierté canadienne;

que les Manitobains aiment le Canada et que le Manitoba ne deviendra jamais le 51^e État,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à renvoyer au Comité du *Règlement* la proposition voulant que l'« Ô Canada » soit chanté chaque jour de séance après la prière et la reconnaissance des territoires en guise de symbole permanent de la fierté canadienne collective.

Il s'élève un débat.

M. WOWCHUK intervient.

M^{me} DELA CRUZ, M. BEREZA et M^{me} BYRAM posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. PANKRATZ, M^{me} BYRAM, M. le *ministre* SIMARD, M. BEREZA, M^{me} CROSS et M. KING interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ASAGWARA
BALCAEN
BEREZA
BLASHKO
BRAR
BUSHIE
BYRAM
CHEN
COMPTON
COOK
CORBETT
CROSS
DELA CRUZ
DEVGAN
EWASKO
FONTAINE
GUENTER
JOHNSON
KENNEDY
KHAN
KING
LAGASSÉ
LAMOUREUX

LATHLIN
LOISELLE
MALOWAY
MARCELINO
MOROZ
MOYES
NARTH
NAYLOR
NESBITT
OXENHAM
PANKRATZ
PERCHOTTE
PIWNIUK
SALA
SANDHU
SCHMIDT
SCHOTT
SCHULER
SIMARD
SMITH
STONE
WHARTON
WOWCHUK.....46

CONTRE

.....0

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 213) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (accords de non-concurrence)/The Employment Standards Code Amendment Act (Non-Compete Agreements).*

(M. WASYLIW)

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} CHEN, M. LAGASSÉ, M^{me} la *ministre* MARCELINO, M. BALCAEN et M. le *ministre* KOSTYSHYN font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le ministre des Familles à élaborer de meilleures politiques pour protéger les jeunes qui sont pris en charge contre d'éventuels mauvais traitements physiques ou psychologiques et à exhorter le gouvernement provincial à tenir une enquête publique sans délai afin d'identifier les failles du système de protection de l'enfance et de veiller à ce que plus aucun appel au secours d'un enfant ne demeure sans réponse ou ne soit ignoré.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer immédiatement un plan visant à accroître la capacité de dépistage du cancer du sein et à abaisser à 40 ans le seuil d'admissibilité au dépistage du cancer du sein.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures immédiates et décisives sur la réforme du système de mise en liberté sous caution afin de remédier aux lacunes importantes en matière d'application des conditions de mise en liberté, et ce, en utilisant l'ensemble des mécanismes provinciaux disponibles pour renforcer l'application des mandats, en augmentant la surveillance des personnes en liberté sous caution et en s'opposant à la mise en liberté des contrevenants pour ainsi veiller à ce que les récidivistes violents répondent de leurs actes et que la sécurité publique passe avant l'indulgence, et, d'autre part, à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il abroge immédiatement les dispositions du *Code criminel* permettant que les Manitobains respectueux de la loi continuent d'être victimes de crimes et accordant des droits supplémentaires aux récidivistes.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un tomodensitomètre, et son installation, pour le Centre de santé de Neepawa à Neepawa au Manitoba.

M^{me} COOK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre sans plus tarder les travaux de rénovation et d'agrandissement prévus à l'école Phoenix.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial, d'une part, à prendre des mesures sans délai et à reconnaître l'importance cruciale du projet de traitement des eaux usées pour la croissance économique et la stabilité environnementale en s'engageant à intervenir auprès du gouvernement fédéral et à collaborer avec lui pour combler l'écart de financement et obtenir des fonds supplémentaires pour le système de traitement des eaux usées de Morden et, d'autre part, à veiller à ce que tous les paliers de gouvernement et les organismes de réglementation accélèrent le financement et les approbations nécessaires pour faire avancer sans plus tarder le projet de traitement des eaux usées de Morden et à assurer qu'aucun obstacle ne nuise à la croissance et au développement économique de Morden et du sud du Manitoba.

M. KING — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à rétablir immédiatement le financement des travaux de revêtement de la route provinciale secondaire n° 227 et à respecter les engagements que le gouvernement provincial a pris envers les Manitobains quant à la réalisation de tous les projets tels qu'ils sont décrits dans la stratégie d'investissement pluriannuel dans le réseau routier de 2023, et ce, sans en modifier ni le contenu, ni l'envergure, ni les échéances fixées.

M. LAGASSÉ — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à procéder immédiatement aux travaux de rénovation de l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 12 et 210 pour assurer la sécurité des résidents de la région et des usagers.

M. NARTH — Demande visant, d'une part, à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale secondaire n° 210 et, d'autre part, à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui relie Woodridge à la route n° 12 dans ses plans de reconstruction.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer l'investissement dans un appareil d'imagerie par résonance magnétique, et son installation, pour le Centre régional de santé de Portage à Portage-la-Prairie au Manitoba.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

M. KHAN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander qu'un examen de la décision du procureur de ne pas poursuivre le complice dans la mort de Jordyn Reimer soit effectué à l'extérieur de la province.

M. PERCHOTTE — Demande visant à exhorter le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance à rétablir immédiatement les trois salles de classe mobile à l'école Green Valley en vue d'atténuer le stress et de réduire la surcharge des classes et à exhorter le gouvernement provincial à relancer le projet d'agrandissement de cette école.

M. PIWNIUK — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville de même qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à appuyer les petites entreprises du Manitoba en leur accordant une aide financière destinée à rembourser les dépenses et les franchises d'assurance qu'elles doivent payer à la suite d'actes criminels.

M^{me} la ministre FONTAINE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 44 — *Loi sur le Cercle des matriarches et modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Journée de la jupe à rubans)/The Matriarch Circle Act and Amendments to The Commemoration of Days, Weeks and Months Act (Ribbon Skirt Day)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M^{me} la ministre FONTAINE intervient.

M^{me} BYRAM et M. LAGASSÉ posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} BYRAM et M. JOHNSON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Jeudi 10 avril 2025

M^{me} la *ministre* FONTAINE dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 44.

(Document parlementaire n° 23)

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey